

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **9 décembre 2015**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Paul Poulin	(représentant Lac-Etchemin)
Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Réjean Bédard	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Lucie Gagnon	(Saint-Louis)
Denis Laflamme	(Saint-Luc)
Émile Lapointe	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Hector Provençal	(Sainte-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Harold Gagnon**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Harold Gagnon, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2015-12-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2015, ET SUIVI.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET SUIVI.

05 - RENCONTRE(S).

05.01 - Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA).

- 06 - ANALYSE DE PROJET(S).**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**
 - 08.01 - Adoption du règlement 120-15: Lac à Pierre.**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**
- 10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**
 - 10.01 - Projets locaux.**
 - 10.02 - Projets régionaux.**
- 11 - AFFAIRES COURANTES:**
 - 11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**
 - 11.02 - Calendrier des séances du conseil de la MRC pour l'année 2016.**
 - 11.03 - Rencontre avec les ministres Moreau et Vien.**
 - 11.04 - Chaudière-Appalaches Économique.**
 - 11.05 - Liste des nominations des comités et organismes.**
 - 11.06 - Table des Élus de la Chaudière-Appalaches.**
 - 11.07 - Production du plateau.**
 - 11.08 - Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté (GRAP des Etchemins).**
 - 11.09 - Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté (GRAP des Etchemins).**
 - 11.10 - Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA).**
 - 11.11 - Résolution pour signature des effets bancaires.**
 - 11.12 - Surplus du Centre Local de Développement des Etchemins (CLD).**
 - 11.13 - Julie Labonté.**
- 12 - ADMINISTRATION:**
 - 12.01 - Liste des comptes à payer.**
 - 12.02 - État des encaissements et déboursés.**
- 13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:**
 - 13.01 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**
 - 13.02 - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.**
 - 13.03 - Les Résidences et Centre Communautaire des Etchemins.**
 - 13.04 - Municipalité de Sainte-Aurélie.**
 - 13.05 - Projet de loi no 83.**
- 14 - VARIA.**
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.**
- 16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-12-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2015, ET SUIVI.

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2015 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET SUIVI.

Le Comité administratif n'a pas siégé en novembre.

05 - RENCONTRE(S).

05.01 - Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA).

Présentation par Mesdames Céline Bernier de la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) et Sarah Rodrigue de la Corporation Développement Communautaire (CDC), afin de présenter le portrait 2015 de l'économie sociale pour le territoire de la MRC des Etchemins et, d'autre part, discuter des enjeux pour les entreprises de notre secteur dans un contexte de réorganisation des structures de concertation et de soutien.

06 - ANALYSE DE PROJET(S).

Aucun projet n'est présenté.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.

Il n'est discuté d'aucun dossier.

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

2015-12-03

08.01 - Adoption du règlement no 120-15 visant à modifier le règlement no 78-05 relatif au schéma d'aménagement et de développement et adoption du document prévu à l'article 53.11.4.

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé (SAD) de la MRC des Etchemins est en vigueur depuis le 22 mars 2006;

CONSIDÉRANT QUE l'article 47 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permettant à la MRC des Etchemins de modifier son SAD;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole a accepté, le 30 mars 2015, de réviser sa décision no 371448 visant l'ajout d'un îlot déstructuré (JU-03) sur le territoire des Municipalités de Sainte-Justine et Saint-Luc-de-Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette décision de la CPTAQ, le schéma d'aménagement et de développement doit être modifié pour tenir compte de la susdite révision;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement (120-15) a fait l'objet d'un avis préalable du sous-ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), et que, par cet avis, le sous-ministre estimait que ce projet de règlement n'était pas conforme aux orientations gouvernementales (lettre du 18 juin 2015);

CONSIDÉRANT les modifications apportées suite à l'avis du MAMOT;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement suivant ainsi que le document justificatif (annexe 1) et le document sur la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme de la municipalité (annexe 2) advenant les modifications au schéma:

Règlement no 120-15 modifiant le règlement no 78-05 relatif au schéma d'aménagement et de développement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

Monsieur Hector Provençal, maire de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, a fait une mise au point quant au système de Taxi-Bus versus Transport Autonomie Beauce-Etchemins. Dossier à suivre.

10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

Aucun dossier pour le Pacte rural.

11 - AFFAIRES COURANTES:

11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2015-12-04

11.02 - Calendrier des séances du conseil de la MRC pour l'année 2016.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la MRC pour l'année 2016 qui se

tiendront le mercredi et qui débiteront à compter de 19h15 :

13 janvier	10 février	9 mars
13 avril	11 mai	8 juin
10 août	14 septembre	12 octobre
23 novembre (ordinaire et budget)		14 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit et est publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.03 - Rencontre avec les ministres Moreau et Vien.

Le préfet, Monsieur Harold Gagnon, explique aux membres du Conseil pourquoi la rencontre avec le ministre Pierre Moreau a été annulée en fin d'après-midi mercredi le 2 décembre 2015 dû au fait que le dossier du Lac à Pierre a officiellement été réglé mardi le 1er décembre dernier.

2015-12-05

11.04 - Chaudière-Appalaches Économique.

Suite à la consultation du document déposé par Monsieur Maxime Jean, le Conseil de la MRC des Etchemins a pris la décision de ne pas adhérer à l'organisme Chaudière-Appalaches Économique étant donné que nous avons déjà notre service de mentorat ainsi que le Comité Développement Économique des Etchemins (DÉE).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.05 - Liste des nominations des comités et organismes.

Dépôt de document.

2015-12-06

11.06 - Table des Élus de la Chaudière-Appalaches.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE Monsieur Harold Gagnon, préfet, ainsi que Monsieur Hector Provençal, maire de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford soient et sont nommés pour siéger à la table des Élus de la Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.07 - Production du plateau.

- Recommandation à la MRC des Etchemins de réinvestir directement les sommes excédentaires du projet Production du plateau au projet SISCA Agent de milieu dans les Etchemins afin de permettre sa continuité.

2015-12-07 **11.08 - Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté (GRAP des Etchemins).**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins réinvestisse directement les sommes excédentaires, soit un montant de 4 494,57 \$, du projet Production du plateau au projet Agent de milieu dans les Etchemins afin de permettre sa continuité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-12-08 **11.09 - Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté (GRAP des Etchemins).**

Il est convenu que Monsieur Denis Beaulieu, maire de la Municipalité de Sainte-Justine, continue de siéger au Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté (GRAP des Etchemins) en tant qu'interlocuteur entre le GRAP et le Conseil de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.10 - Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA).

Projet « Initiation à la politique municipale ».

2015-12-09 **11.11 - Résolution pour signature des effets bancaires.**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer conjointement avec Monsieur Harold Gagnon, préfet, et en son absence Monsieur Denis Laflamme, préfet suppléant, Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, sur le compte bancaire que la MRC des Etchemins possède à la Caisse Desjardins des Etchemins (compte 302661);

QUE deux de ces quatre (4) personnes ci-haut autorisées pourront signer lors d'émission de chèques ou tout autre document émis par la MRC des Etchemins nécessitant telles signatures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-12-10 **11.12 - Surplus du Centre Local de Développement des Etchemins (CLD).**

CONSIDÉRANT QUE les surplus du CLD des Etchemins se chiffrent à ce moment-ci à 442 659 \$;

CONSIDÉRANT QU'il est permis d'affecter une partie de cette somme

pour la création d'un fonds spécial de développement;

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire d'inclure la partie restante au Fonds de développement des territoires;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE la somme de 141 776,87 \$ soit réservée pour ledit fonds spécial de développement;

QUE la balance du surplus soit transférée au Fonds de développement des territoires tel qu'exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2015-12-11

11.13 - Julie Labonté.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins verse une commandite de **mille dollars (1 000,00 \$)** à la campagne de financement « J'APPUIE JULIE » afin que Julie Labonté puisse représenter le Canada aux Jeux Olympiques à Rio de Janeiro en 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12 - ADMINISTRATION:

2015-12-12

12.01 - Liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant cent cinquante mille trois cent trente-neuf dollars (150 339,00 \$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

12.02 - État des encaissements et déboursés.

État transmis avec l'avis de convocation.

13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

13.01 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Lettre mentionnant que la MRC des Etchemins, sous réserve de l'approbation des crédits pertinents par l'Assemblée nationale, aura accès à une aide prévue de 899 972 \$ en 2016 du Fonds de développement des territoires (FDT).

13.02 - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Demande d'avis technique - Centre de traitement de boues de fosses septiques - Lac-Etchemin.

13.03 - Les Résidences et Centre Communautaire des Etchemins.

Avis de renouvellement du bail pour les Résidences et Centre Communautaire des Etchemins pour la location d'espace d'entreposage au sous-sol du 201, rue Claude Bilodeau à Lac-Etchemin.

13.04 - Municipalité de Sainte-Aurélie.

Résolution concernant l'acceptation des prévisions budgétaires 2016 et autorisation pour la quote-part.

13.05 - Projet de loi no 83.

Projet de loi no 83 - Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique.

14 - VARIA.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est soumise.

2015-12-13

16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER